

11-15 ans



1 ^{ère} semaine	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 06 Février	Accueil /Règles de vie collective Jeux libres	Time's Up !
Mardi 07 Février	Initiation à l'Aïkido avec « Aïkido – Arts Martiaux » (prévoir tenue de sport)	« Comme au cinéma ! »
Mercredi 08 Février	Sortie au LugePark de Villard de Lans (prévoir pique-nique, tenue adaptée et vêtements de change)	
Jeudi 09 Février	Sortie à la Patinoire Charlemagne à Lyon (prévoir pique-nique, tenue adaptée et gants)	Veillée (de 17h30 à 22h)
Vendredi 10 Février	Multisports au gymnase	Atelier cuisine

Infos Parents :

- **Ouverture à 8h30, accueil jusqu'à 9h maximum, fermeture à 17h30 ; pas de garderie, ni de cantine (prévoir le repas de midi pour votre enfant, frigo et micro-ondes à disposition).**
- **Inscriptions et présence à la semaine obligatoire**, pas de présence « à la carte », sauf exceptions sur certificat médical, ou mot des parents en amont.
- **Les veillées ne sont pas obligatoires**, sur inscription préalable uniquement, les enfants ne sont pas libérés sans présence d'un parent, et ce **à 22h, pas avant**.
- Modifications possibles du programme, selon les conditions météorologiques, imprévu relatif au prestataire ou changement de situation sanitaire.



11-15 ans



2 ^{ème} semaine	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 13 Février	Accueil/Règles de vie collective Jeux libres	Quizz Musical
Mardi 14 Février	Sortie luge et raquettes en Chartreuse (prévoir pique-nique, tenue adaptée et vêtements de change)	
Mercredi 15 Février	Initiation Self-Défense (prévoir tenue de sport)	« Comme au cinéma ! »
Jeudi 16 Février	Sortie Laser-Game (prévoir tenue adaptée)	Atelier cuisine + Veillée (de 17h30 à 22h)
Vendredi 17 Février	Sortie « The Village »	Casino-Party

Infos Parents :

- Ouverture à 8h30, accueil jusqu'à 9h maximum, fermeture à 17h30 ; pas de garderie, ni de cantine (prévoir le repas de midi pour votre enfant, frigo et micro-ondes à disposition).
- Inscriptions et présence à la semaine obligatoire, pas de présence « à la carte », sauf exceptions sur certificat médical, ou mot des parents en amont.
- Les veillées ne sont pas obligatoires, sur inscription préalable uniquement, les enfants ne sont pas libérés sans présence d'un parent, et ce à 22h, pas avant.
- Modifications possibles du programme, selon les conditions météorologiques, imprévu relatif au prestataire ou changement de situation sanitaire.

